



# SNT

SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
TERRITORIAUX

Ensemble et pour tous



## ET LE POUVOIR D'ACHAT EN 2024 ?

**Le SNT CFE-CGC se tient à votre disposition pour échanger sur :**

**PLAN DE PROMOTION/AVANCEMENT DE GRADE 2024**



**Propositions des organisations syndicales sur l'évolution des critères d'éligibilité : plus de transparence et d'équité, en donnant plus de poids au manager de proximité et à l'expérience dans l'attribution des 32 points.**

**Le SNT CFE CGC redemande par ailleurs le respect des engagements du Département sur le nombre de bénéficiaires (en moyenne 10 % des agents éligibles entre 2021 et 2024 soit près de 14 % en 2024)**

**MUTUELLES SANTE ET PREVOYANCE DES AGENTS –NOUVEAUX CONTRATS DEPARTEMENTAUX EN 2025**

**Le SNT CFE-CGC rappelle que les agents ont intérêt à souscrire à une mutuelle santé mais aussi prévoyance (garantie d'un niveau d'indemnisation en cas de maladie/ invalidité/ décès) à un prix attractif et maîtrisé. Pour information un projet de décret viserait à la mise en place d'une adhésion obligatoire aux contrats collectifs avec cas de dispense cependant.**

Le Département a présenté aux représentants du personnel une proposition d'adhésion à l'offre du CIG de la Grande Couronne d'Ile-de-France :

- **Santé : le tarif 2025 sera nettement plus attractif** (après les fortes hausses de ces 2 dernières années).
- **Prévoyance : coût en hausse** (et très forte hausse pour les agents ayant souscrit à toutes les garanties). En l'absence d'engagement de principe sur une augmentation de la participation employeur (12 € actuellement), le SNT CFE-CGC n'a pas validé cette proposition.

